

> **La Maîtrise de Caen**

soprani et alti

Dagan Amsellem, Emmanuel Buon, Aloïs Dumas-Richardson, Valentin Dufour, Jérémy Dumont, Marin Durel, Théophile Edeline, Yann Geffoy-Moreau, Gaston Hamel-Rouyer, Eliott Heurton, Gaspard Jean, Hadrien Joubert, Timothée Laignel, Paulin Leblanc-La Rosa, Jean Le Maistre, Hélory L'Hernault-Roulière, Armand Mesmin, Aristide Opdebeck, Louis Ramakers, Félix Renou, Noam Sauvage, Sorhenn Tanguy, Nathan Verbrugge et Priscilia Valdazo

ténors

Jérôme Gueller, Edgar Francken, Mathieu Nivault et Patrice Henry

basses

Arnaud Richard, Jean-Marc Sauvigny et Simon Dubois

et les Juniors de la Maîtrise

Charles Bonnevale, Zola Corbet-Le Canu, Raphaël Loeweistein, Pierre-Louis Gosselin, Thomas Jeanneau, Gaspard Layet-Lecuyer, Ulysse Leroux et Arwen Tanguy

Olivier Opdebeck directeur

Priscilia Valdazo assistante

Julia Katz administratrice

Angèle Grimaux-Leduc, Louise Gardan assistantes à la logistique

Laura Nativelle régisseuse technique

Mathilde de Coupigny professeur de technique vocale

prochaine audition de La Maîtrise de Caen

samedi 13 novembre – **Buxtehude** –

Membra Jesu Nostri

02 31 30 48 00 | theatre.caen.fr |    



Audition
de La Maîtrise de Caen

Gabriel Fauré

Une production du théâtre de Caen.

La Maîtrise de Caen est une initiative de la Ville de Caen. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation Nationale pour l'enseignement général, le Conservatoire & Orchestre de Caen pour la formation musicale et le théâtre de Caen pour la production et la diffusion. Pour son cycle de concerts et d'auditions, elle est soutenue par la Région Normandie.




**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le théâtre de Caen
est scène conventionnée
d'intérêt national art et création
pour l'art lyrique.



samedi 16 octobre, à 12h
église Notre-Dame de la Gloriette

Gabriel Fauré (1845-1924)

Requiem

(instrumentation de David Hill)

Introït (Requiem) & Kyrie

Offertoire (O Domine Jesu Christe)

Sanctus

Pie Jesu

Agnus Dei

Libera me

In Paradisum

> distribution

Hadrien Joubert soprano

Arnaud Richard baryton

Romain Bastard orgue

Alexandra Mus violon

Stéphane André violoncelle

Pascale Zanlonghi harpe

La Maîtrise de Caen

Olivier Opdebeek direction

> à propos

« Mon *Requiem*, on a dit qu'il n'exprimait pas l'effroi de la mort, quelqu'un l'a appelé une berceuse de la mort. Mais c'est ainsi que je sens la mort : comme une délivrance heureuse, une aspiration au bonheur de l'au-delà, plutôt que comme un passage douloureux. Peut-être ai-je aussi, d'instinct, cherché à sortir du convenu, voilà si longtemps que j'accompagne à l'orgue des services d'enterrement ! J'en ai par-dessus la tête. J'ai voulu faire autre chose. » Cette déclaration faite par Fauré à Louis Aguetant, en 1902, définit les intentions du musicien au moment où il entreprenait son *Requiem opus 48*. On a souvent remarqué que l'œuvre avait été écrite entre la mort de son père (1885) et celle de sa mère (1888). Il est maintenant établi que ces deuils n'ont pas directement inspiré l'œuvre de Fauré qui écrit à Maurice Emmanuel cette phrase péremptoire : « Mon *Requiem* a été composé pour rien... pour le plaisir, si j'ose dire ! »

La première rédaction de l'œuvre fut réalisée avec une facilité dont Fauré n'était pas coutumier. En effet, en moins de trois mois cinq morceaux se trouvaient composés et orchestrés : *Pie Jesu*, *Introït* et *Kyrie*, *In Paradisum*, *Agnus Dei* et *Sanctus*. L'*Offertoire* fut écrit en deux temps : le solo de baryton, *Hostias*, esquissé dès l'automne 1887, ne fut réalisé qu'au printemps 1889, tandis que le chœur qui l'encadre, *O Domine*, est très probablement postérieur de quelques années si l'on en juge par le style polyphonique et le chromatisme poussé qui l'apparentent au 7^e *Nocturne* (1898) et à la *Bonne Chanson* (1892-1894). Le *Libera me*, enfin, connut également deux étapes dans sa composition : le solo de baryton de la première partie fut écrit dès 1877, à l'époque des fiançailles malheureuses avec Marianne Viardot ; il fut repris et complété vers 1891 et connut une audition séparée, à l'église Saint-Gervais, à Paris, dans le cadre des concerts de la Société Nationale de Musique, le 28 janvier 1892. Durant cette longue genèse, le *Requiem* connut quelques exécutions, données le plus souvent à l'église de la Madeleine où Fauré fut maître de chapelle (à partir de 1877) puis organiste (de 1896 à 1905). On peut dire qu'en 1893, la partition était terminée dans sa forme pour chœur et orchestre de chambre (violon solo, altos, violoncelles contrebasse, orgue et quelques vents).

Dans une lettre du 13 août 1900 à Eugène Ysaÿe, Fauré écrit : « L'orchestration est basée sur un quatuor d'altos et violoncelles divisés. Il n'y a pas de partie de second violon, et les premiers violons n'interviennent qu'à partir du *Sanctus*. À part cela, les cuivres et les bois ont fort peu à faire, l'orgue remplissant l'harmonie tout le temps. » C'est dans cette seconde version pour orchestre symphonique que l'œuvre fut désormais jouée à partir de 1900.

Avant d'être une page de concert, le *Requiem* fut donc conçu comme une œuvre pour la maîtrise de la Madeleine à Paris, et c'est justice de la rendre aux voix enfantines. On connaît d'ailleurs le nom du premier interprète du célèbre *Pie Jesu* : Louis Aubert qui deviendra lui-même compositeur.

Nous proposons l'œuvre dans la version instrumentée par le chef de chœur anglais David Hill. Cette instrumentation originale rassemble un orgue, une harpe, un violon et un violoncelle. Sans remplacer l'orchestre, elle permet une vision plus colorée grâce à l'apport des deux cordes et de la harpe à côté de l'orgue.

Olivier Opdebeek